

## Réunion de la Commission de Promotion et Publicité

Lieu : Hôtel Alpha-Palmiers, Lausanne

Date : 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2017

### Présents :

- Nikolay Mateev (Président)
- Isabelle Lamour (Représentante du Comité exécutif de la FIE)
- Elena Grishina (Directrice du Département CMTV)
- David Baker (Secrétaire)
- Carl Borack
- Victor Sergio Groupierre
- Monica Ho
- Reno Marolt
- Rigoberto Morejon Llanes
- Gianandrea Nicolai

### Excusés :

- Joyce Bolanos
- Noureddine Robbana

## 1. Introduction

- Nikolay Mateev et Isabelle Lamour ont souhaité la bienvenue à tous les membres de la Commission à la réunion, et ont indiqué que nous avons reçu les excuses de JB et NR. Noureddine Robbana est actuellement souffrante, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.
- Carl Borack a été présenté en tant que nouveau membre de la Commission, Elena Grishina ayant accepté la fonction de Directrice du Département CMTV de la FIE. La Commission se réjouit de continuer à travailler avec Elena Grishina dans le cadre de ses nouvelles fonctions.
- Nikolay Mateev a indiqué que depuis notre dernière réunion, nous avons obtenu deux médailles supplémentaires aux Jeux Olympiques. La Commission écrira au siège social, au ComEx et au président pour les remercier de tout le dur travail accompli.
- La Commission a également discuté de l'impact sur les qualifications pour les places individuelles, étant donné que le nombre d'athlètes restera constant. La Commission surveillera les propositions relatives aux qualifications de sorte que les principes d'universalité soient conservés.

## 2. Présentation et validation de l'ordre du jour

- Nikolay Mateev a présenté l'ordre du jour à la Commission, qui l'a approuvé à l'unanimité.

## 3. Présentation du Département Communication, Marketing et TV (CMTV)

- Il a été convenu de reporter la présentation du Département CMTV, la totalité de la documentation n'étant pas disponible, et de poursuivre la discussion par e-mail.
- Elena Grishina a partagé certains documents avec la Commission.

#### 4. Étude des propositions pour le Congrès 2017

##### **1<sup>ère</sup> proposition de la Commission Promotion et Publicité :**

- Favorable. Propose la suppression du terme « professionnelle ».

##### **12<sup>e</sup> proposition du Comité exécutif :**

- Non favorable.
- Vivement opposée au coefficient multiplicateur négatif.
- Nous recommandons la réalisation de simulations par arme et par genre.
- La présentation des multiplicateurs en pourcentage serait plus facile à comprendre.
- En outre, le mot « senior » est manquant dans les traductions française et espagnol.

##### **14<sup>e</sup> proposition du Comité exécutif :**

- Non favorable.
- Cette modification n'améliorera pas l'expérience visuelle du public.

##### **6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> propositions de la Commission d'arbitrage :**

- Favorable.
- Nous proposons que la durée soit augmentée à 30 secondes.
- Recommande de tester la proposition lors de la saison 2017/2018.

##### **1<sup>ère</sup> proposition de la Commission Médicale :**

- Favorable.

##### **4<sup>e</sup> proposition de la Fédération britannique d'escrime :**

- Modification
- Non favorable à partir du tableau de 64 pour des raisons pratiques. Favorable à l'affichage des rediffusions lors des finales et propose de tester la diffusion des communications.

##### **8<sup>e</sup> proposition de la Fédération britannique d'escrime :**

- Favorable.
- Nouveau texte pour l'épée également.

##### **1<sup>ère</sup> à 8<sup>e</sup> propositions de la Fédération iranienne d'escrime :**

- Non favorable.

##### **1<sup>ère</sup> proposition de la Fédération irakienne d'escrime :**

- Non favorable.

##### **2<sup>e</sup> proposition de la Fédération suédoise d'escrime :**

- Favorable.

#### 5. Plan de travail 2017-2020

- La Commission a discuté des modifications apportées au document préparé à Nice.
- Les points particuliers ont été les suivants :

##### **Diffusion**

- Elena Grishina a indiqué à la Commission qu'il y avait plus de 100 journalistes accrédités pour les Championnats du monde à Leipzig.
- Nous avons de très bonnes relations avec la chaîne olympique, qui a demandé une production de la FIE pour les championnats de zone mais nous ne sommes pas prêts pour cela. C'était très clair à Tbilissi.
- La question de la promotion en Asie a été soulevée, du fait des prochaines Olympiades à Tokyo. Pour Leipzig nous avons des accords avec Rai, la TV chinoise, la TV coréenne, la TV russe, Universal et Eurosport. Le département CMTV a rencontré quelques problèmes avec les

a rencontré quelques problèmes avec les diffuseurs chinois.

- Il est important de faire tout ce que nous pouvons pour aider les diffuseurs locaux ? Quelle aide apportons-nous pour faire en sorte que les principaux pays asiatiques s'enthousiasment pour l'escrime à Tokyo 2020 ?
- Isabelle Lamour a indiqué que la Fédération française avait constaté de fortes hausses dans les clubs suite aux J.O. et dans une large mesure au succès olympique. Avons-nous constaté cela à d'autres niveaux ?
- Cela ne coûterait pas cher de rassembler des documents pour la promotion - nous possédons les informations. Elena Grishina a expliqué la relation avec Sunset And Vine, qui a été engagé pour fournir une plateforme média à la stratégie. La Commission contactera Sunset And Vine.
- La Commission contactera Marina pour discuter du projet d'archives vidéo.
- David Baker a demandé les rapports sur l'audience YouTube. Elena Grishina les a fait circuler.
- La Commission écrira au directeur des médias sociaux pour saluer le travail accompli récemment et proposer son aide et sa collaboration.
- Une discussion a été menée sur les commentateurs du site Web de la FIE. La conclusion a été que le niveau de certains commentateurs était bien en-dessous de ce à quoi nous nous attendions. On peut mieux faire, Carl Borack a fourni un exemple de ce qui avait été fait à Rio 2016 pour la couverture NBC. Nous recommandons fortement qu'il y ait deux commentateurs pour chaque compétition et un spécialiste de chaque arme. Des réunions avant chaque épreuve avec le Département CMTV pour préciser les attentes et les besoins.
- Le CEO adjoint, Evgeny Tsoukhlo, est en train de finaliser un contrat avec Tissot portant sur le package graphique pour la diffusion. La Commission travaillera avec lui pour s'assurer que nos attentes par rapport à ce produit sont satisfaites.

#### **Sensibilisation**

- La photographie avance dans la bonne direction. Nous avons discuté du rôle du photographe officiel.
- La Commission a discuté d'une application ou d'un produit qui permettrait de trouver plus facilement le club d'escrime le plus proche. Le système français est très bien, pouvons-nous octroyer des licences à d'autres fédérations ?
- La mise en place d'un magasin FIE (et d'un stand Promotion) est compliquée. Il pourrait être plus facile de sous-traiter. Pouvons-nous lancer ensemble un appel d'offres ?
- Discussion sur une compétition Masters en Chine.
- Discussion sur une application italienne d'escrime « 4 fencing ».

#### **Protocole**

- La Commission souhaite faire évoluer le document protocolaire. Nous aimerions pour cela travailler si possible avec Hilary Philbin. Il est particulièrement important d'avoir un Maître de cérémonie (particulièrement mauvais aux Championnats d'Europe) et une personne responsable de l'intégralité de la compétition.
- La FIE doit mettre à disposition une liste des hymnes officiels.
- Étendre l'utilisation de la vidéo de présentation avant les compétitions d'escrime.
- Il y a souvent un problème pour avoir une conférence de presse avant les compétitions majeures. Au GP de Moscou, Christian Bauer l'a stoppée. Au Monal/CIP à Paris, il y a eu une très petite conférence de presse préalable, avec seulement 4-5 journalistes.
- Organisation de matches d'exhibition - il sera difficile de trouver une date. Après les championnats du monde il sera plus probable d'y parvenir.

**Le plan, ainsi que les points d'action, seront transmis à la Commission dans moins d'une semaine.**

## 6. Confédérations d'escrime

- Proposition de créer un réseau de contacts P&P pour optimiser notre portée et étendre notre domaine de travail.
- Si des confédérations ont une Commission PP, alors travailler avec ses membres, ou bien travailler avec son représentant.
- Nous pouvons ensuite contacter les représentants P&P des fédérations individuelles. Dresser une liste des contacts pour chaque confédération, en particulier celle d'Afrique.
- Il est important pour notre équipe d'avoir une approche cohérente pour l'engagement des zones.
- David Baker enverra un e-mail au nom du président de la Commission aux zones/pays pour obtenir une liste de contacts.

## 7. Championnats de zone

- Evgeny Tsoukhlo a indiqué à la Commission que la FIE était responsable des championnats de zone seniors, par conséquent notre Commission en a la charge.
- Expérience très difficile aux Championnats d'Europe 2017 à Tbilissi. Programme non respecté. Diffusion médiocre. Pas d'annonceur. Si un nouveau pays organise les championnats il aura besoin de soutien et de supervision. Créer un groupe d'organisateur de compétition chevronnés pour aider. Accord avec Eurosport pour avoir une transmission de qualité qui n'a jamais eu lieu.
- Championnats panaméricains 2017 (Montréal) - tous les résultats en direct, diffusion en direct sur Internet. Présence également d'une TV locale du Québec. Il y avait des affiches dans la ville et des publicités sur les panneaux routiers. Présence d'étudiants dans le public. Utilisation de FencingTime comme logiciel de compétition.
- Championnats asiatiques 2017 (Hong Kong) - Vidéo en direct pour les pistes de couleur. Des Porsche ont amené les athlètes aux Championnats. Compétition avec billetterie - tout était réservé à l'avance. Une compagnie d'assurance a sponsorisé la compétition. Promotion des athlètes de HKG réussie. A recouru aux services d'anciens tireurs - par ex. entreprises du secteur vestimentaire/de design.
- Afrique - À venir.
- La Commission aimerait un rapport/une mise à jour après chaque compétition de zone.
- Elena Grishina propose qu'il y ait une représentation PP aux compétitions, en commençant par les compétitions de zone. La question est : qui paiera pour ça ?
- Notre Commission propose qu'un représentant de la Commission soit présent aux compétitions de zone seniors (au début) pour superviser et travailler avec le Comité d'organisation local. Dans le cahier des charges des compétitions, vérifier nos attentes en matière de promotion/publicité des compétitions.

## 8. Journée mondiale de l'escrime

- La Commission a discuté de la Journée mondiale de l'escrime et de FencingMob.
- Nikolay Mateev a parlé à M. Scarso et M. Noto. Cette année sera difficile avec deux événements, mais à l'avenir nous aimerions les fusionner. La fédération italienne approuve.
- Heureux de voir qu'une de nos propositions faite depuis ~2012 se concrétise aujourd'hui, nous aurions juste aimé que cela arrive plus tôt. La Commission convient à l'unanimité que les événements doivent être réunis.

## 9. Hymne officiel de la FIE

- Pas d'avancée à ce jour. Carl Borack reste en contact avec Elena Grishina.

## 10. Proposition de la Commission SEMI et des fabricants

### Proposition SEMI

- La Commission SEMI nous a contactés pour que nous assumions la responsabilité du code publicitaire. Ce n'est pas à nous d'en décider, mais au ComEx et au siège social.
- À Rio 2016, la France, la Hongrie et l'Italie ont eu des problèmes avec des patches/sponsoring lors du contrôle de certains équipements.
- Nous pensons que notre Commission est en capacité de gérer cette tâche.
- Si nous le faisons, nous devons donc être présents à davantage de compétitions.
- Présenter une proposition à approuver par le ComEx et le siège social.

### Proposition des fabricants

- La Commission a reçu une proposition d'un groupe de fabricants majeurs d'équipements visant à modifier le règlement publicitaire.
- David Baker a indiqué que plusieurs fabricants l'appliquent déjà, nous devons juste formaliser l'accord.
- La Commission a approuvé la proposition des fabricants et proposera des modifications du code publicitaire. Dans l'idéal, les modifications seront conformes au règlement du CIO.

## 11. Autres activités

- David Baker a accepté de transmettre aux membres de la Commission le Plan d'actions 2017-2020 et les points d'actions associés dans la semaine suivant sa finalisation.
- Gianandrea Nicolai a demandé à quel endroit aura lieu notre prochaine réunion. Nous aimerions être présents aux Championnats du monde juniors à Vérone début avril ou aux Championnats du monde seniors si les documents de la Commission ne sont pas prêts. La Commission essaiera d'organiser une courte réunion avec les membres de la Commission disponibles aux Championnats du monde à Leipzig et/ou au Congrès à Dubaï.
- La Commission a discuté des stratégies pour développer le sport en Afrique.
- La Commission a eu une brève entrevue avec le Conseil des vétérans et a discuté des stratégies pour améliorer la publicité relative à l'escrime vétéran. Il a été demandé en particulier l'affichage des résultats complets des compétitions sur le site Internet de la FIE et l'ajout d'une section distincte pour l'escrime vétéran sur le site Internet de la FIE. David Baker et Nikolay Mateev resteront en contact avec le Conseil des vétérans.

## PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DES STATUTS

### CONGRÈS 2017

#### Propositions de la Commission Promotion et Publicité

##### Proposition 1

**Motivation :** Actualiser le nom et les tâches de la Commission afin de décrire plus précisément le travail réel réalisé par la Commission. Par exemple, les tâches existantes stipulées dans les Statuts décrivent des rôles assumés actuellement par le siège social de la FIE (première tâche), la Commission des Règlements (troisième tâche) et le Conseil des entraîneurs (quatrième tâche). Le nouveau nom et les nouvelles tâches proposés refléteraient le travail actuel réalisé par la Commission.

##### 6.5.5 *La Commission ~~de Promotion et Publicité~~, Communication et Marketing*

~~Cette~~La Commission Promotion, Communication et Marketing est chargée de : ~~stimuler et de coordonner les activités des Fédérations membres pour la propagande et le développement de l'escrime; de recommander au Congrès les conditions dans lesquelles le patronage de la F.I.E. sera décerné pour les épreuves internationales; de proposer et de surveiller l'application des règles spécifiques aux épreuves de la Coupe du Monde (dites épreuves de catégorie A et Grands Prix) et des Masters; et de maintenir le lien de la F.I.E. avec les Maîtres d'armes.~~

- a) Fournir une expertise professionnelle pour valoriser et améliorer l'image de l'escrime auprès de tous les groupes, y compris les sponsors, le public, les tireurs et toute la famille de l'escrime
- b) Proposer des innovations et des améliorations au COMEX, en particulier sur les questions en lien avec les téléspectateurs, les internautes et les spectateurs
- c) Faire des recommandations au COMEX sur toutes les questions liées à la promotion, à la communication et au marketing
- d) Contribuer à la promotion continue de l'escrime dans toutes les zones
- e) Proposer des modifications et des améliorations des sections du Règlement administratif et des cahiers des charges en rapport avec la promotion, la communication et le marketing

Elle a la charge de promouvoir des actions de propagande pour notre sport.

Elle proposera toute modification relative à l'aspect médiatique et publicitaire de notre discipline.

Elle présente au Comité exécutif un rapport, qui sera soumis au Congrès, sur toutes les propositions qui lui ont été soumises. La rédaction définitive des décisions prises par le Congrès doit être soumise à la Commission des Règlements ou à la Commission Juridique, s'il y a lieu, pour accord du Comité Exécutif.

**Commission P&P : Favorable**

## PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT CONGRÈS 2017

### Propositions du Comité exécutif

#### Proposition 12.

**Motivation :** Dans un même type de compétitions, le nombre de participants varie d'une épreuve à l'autre, alors que les points attribués pour le classement ne reflètent pas cette différence. Les tireurs qui participent à une compétition disputée par un nombre élevé de participants reçoivent les mêmes points de classement que ceux qui participent à une compétition disputée par un nombre très faible de participants. Une répartition différenciée des points de classement est donc proposée pour refléter le niveau réel de la compétition, avec l'introduction de plusieurs coefficients. La proposition est supposée avoir un double effet :

- elle procurerait un système de classement plus juste pour les concurrents
- elle inciterait les organisateurs à optimiser le niveau de leurs compétitions et à en faire davantage la promotion pour attirer un plus grand nombre de participants, ce qui ajouterait de la valeur aux compétitions.

Il est proposé d'appliquer les modifications relatives au calcul des points attribués aux épreuves de Coupe du monde.

#### Classement officiel individuel de la F.I.E.

#### o.83

#### 2

**g)** Pour les épreuves de Coupe du Monde senior individuelles, les points finaux attribués sont calculés sur la base des coefficients suivants :

- coefficient de force : mesuré en se basant sur le nombre de tireurs participant à la compétition
- coefficient de représentation des pays : mesuré en se basant sur le nombre de pays représentés dans la compétition

Les points obtenus lors d'une épreuve individuelle de la Coupe du monde senior sont multipliés par les coefficients suivants :

Coefficient de force	
Nombre d'athlètes	Coefficient multiplicateur
>151	+15%
121 - 150	+10%

71 - 120	+5%
<70	Pas de coefficient multiplicateur

Coefficient de représentation des pays	
Nombre de pays	Coefficient multiplicateur
≥30	+15%
21-30	+10%
16-20	+5%
<16	Pas de coefficient multiplicateur

A la fin de chaque compétition, pour le classement, la somme des coefficients de chacun des deux tableaux multipliera le nombre actuel des points dans le classement. Le classement utilisera la somme exacte des points obtenus.

**Commission PP : favorable.**

---

### Proposition 14.

**Motivation :** En 2016, le groupe de travail spécial a étudié la manière d'amender les règles afin d'éviter la non-combativité à l'épée. Le groupe de travail propose une nouvelle règle de non-combativité, qui a) incitera les tireurs à s'engager dans l'action sans conséquences négatives, et b) éliminera les risques de non-combativité.

Le concept consiste à lancer les séquences de 45 secondes en donnant la priorité à un tireur. La priorité passe d'un tireur à l'autre en fonction des séquences, et si aucune touche n'est marquée au cours d'une séquence de 45 secondes, une touche est accordée au tireur qui a la priorité.

### Non-combativité

t.87

#### Fleuret et sabre (poules, élimination directe)

#### Épée (poules)

- 4 Lorsque les deux tireurs font preuve de **non-combativité**, l'arbitre donnera immédiatement le commandement de « Halte ! ».

#### Non-combativité

Si un des deux des critères ci-dessous est présent, il y a non-combativité :

1. critère de temps : environ une minute de combat sans touche
2. distance excessive (supérieure à la distance d'un marché-fente) pendant au moins 15 secondes

### 5 Epreuve individuelle

- a) Si lors des deux premières manches, les deux tireurs font preuve de non-combativité au cours d'un match en élimination directe, l'arbitre passera à la manche suivante, sans la minute de repos.
- b) Lorsque les deux tireurs font preuve de non-combativité au cours de la **troisième manche** d'un match en élimination directe, l'arbitre procédera d'office à une dernière minute de combat. Cette dernière minute\*, qui sera tirée entièrement, sera décisive et sera précédée d'un tirage au sort pour déterminer le vainqueur en cas d'égalité de score à la fin de la minute.

## 6 Epreuve par équipes

- a) Lorsque les deux équipes font preuve de **non-combativité** au cours d'une rencontre par équipes, l'arbitre passera au relais suivant.
- b) Lorsque les deux équipes font preuve de non-combativité lors du **dernier relais**, l'arbitre procédera d'office à une dernière minute de combat. Cette dernière minute\*, qui sera tirée entièrement, sera décisive et sera précédée d'un tirage au sort pour déterminer le vainqueur en cas d'égalité de score à la fin de la minute.

## Épée

**Uniquement pour l'épée, en élimination directe :**

- 7 Il y a **non-combativité** avérée lorsqu'aucune touche n'est marquée pendant une période d'au moins 45 secondes.

## 8 Rencontres individuelles

- a) La durée maximale autorisée pour chaque match est de 10 minutes.
- b) Deux pauses d'une minute sont accordées lorsque l'un des tireurs atteint le score de 5 et de 10 touches.
- c) Si aucune touche n'est marquée pendant au moins 45 secondes pour la première fois dans le match, l'arbitre donnera le commandement de « Halte ! » et accordera une touche au tireur le mieux classé dans le tableau d'élimination directe.
- d) La priorité passe ensuite à l'adversaire et le chronomètre affecté à la priorité est remis à zéro.
- e) Si une touche est marquée, qu'elle soit simple ou double, la priorité change.
- f) La priorité change également lorsque le score est de 14-14 et qu'une touche double est accordée.
- g) Si, à la fin du temps réglementaire du match, le score est à égalité, la règle o.24.3 s'applique.

## 9 Matches par équipes

- a) La durée maximale de chaque relais est de 3 minutes.
- b) La priorité pour le premier relais est accordée à l'équipe la mieux classée dans le tableau d'élimination directe. La priorité initiale est ensuite alternée à chaque relais subséquent.

- c) Si aucune touche n'est marquée pendant au moins 45 secondes, l'arbitre donnera le commandement de « Halte ! » et accordera une touche au tireur ayant eu la priorité initiale dans le relais.
- d) Si une touche est marquée, qu'elle soit simple ou double, la priorité change et le chronomètre affecté à la priorité est remis à zéro.
- e) Il n'y a pas de changement de priorité si le temps restant dans chaque relais après une touche est inférieur à 45 secondes.
- f) Si, à la fin du temps réglementaire du match, le score est à égalité, la règle o.44.9 s'applique.

***Les présentes règles doivent être appliquées pour l'essai lors de la saison 2017/2018.***

**Commission PP : Non favorable. Cette modification n'améliorera pas l'expérience visuelle du public**

## Propositions de la Commission d'arbitrage

---

### Proposition 6

**Motivation :** En cas de non-combativité lors de la dernière manche d'un match en élimination directe ou du dernier relais d'une épreuve par équipes et après le tirage au sort, nous proposons d'ajouter seulement 15 secondes au lieu d'une minute, afin d'éviter toute tentative de non-combativité visant à gagner du temps.

#### t.87.5

b) Lorsque les deux tireurs font preuve de non-combativité au cours de la **troisième manche** d'un match en élimination directe, l'arbitre procédera d'office à ~~une dernière minute de combat. Cette dernière minute\*~~, **quinzetre**ntes secondes de combat, qui ~~sera tirée~~seront tirées entièrement, ~~sera~~seront décisives et ~~sera~~seront précédées d'un tirage au sort pour déterminer le vainqueur en cas d'égalité de score à la fin ~~de la minute~~de ces **quinzetre**ntes secondes.

*Les règles doivent être appliquées pour essai lors de la saison 2017/2018.*

**Commission PP :** Favorable, nous proposons que la durée soit augmentée à 30 secondes. Nous recommandons de tester la proposition avant sa mise en œuvre formelle.

---

### Proposition 7

#### t.87.6

b) Lorsque les deux équipes font preuve de non-combativité lors du **dernier relais**, l'arbitre procédera d'office à ~~une dernière minute de combat. Cette dernière minute\*~~, **quinzetre**ntes secondes de combat, qui ~~sera tirée~~seront tirées entièrement, ~~sera~~seront décisives et ~~sera~~seront précédées d'un tirage au sort pour déterminer le vainqueur en cas d'égalité de score à la fin ~~de la minute~~de ces **quinzetre**ntes secondes.

*Les règles doivent être appliquées pour essai lors de la saison 2017/2018.*

**Commission PP :** Favorable, nous proposons que la durée soit augmentée à 30 secondes. Nous recommandons de tester la proposition avant sa mise en œuvre formelle.

## Proposition de la Commission Médicale

### Proposition 1

**Motivation :** - Ces modifications visent à trouver le bon équilibre entre les soins médicaux appropriés à prodiguer aux tireurs, le fair-play et l'interruption minimale de la compétition.

- Dans le point 1 ci-dessous, « officiel médical de l'épreuve » désigne le délégué médical de la FIE ou le médecin de service local (pour les Coupes du monde etc.).

*Application :*

*La proposition de réduire la durée de l'arrêt de 10 minutes à 5 minutes sera testée lors des Championnats du monde juniors et cadets 2016- 2017 et des Championnats du monde Senior 2017.*

### TRAUMATISME OU CRAMPE, RETRAIT D'UN TIREUR

#### t.33

**1** Pour **traumatisme ou crampe** ou autre incident médical grave survenus au cours du combat et dûment constatés par le délégué de la Commission Médicale ou le médecin de service, évalués par l'officiel médical de l'épreuve, un arrêt de 10 minutes maximum, décomptées à partir de l'avis du médecin et strictement réservées aux soins du traumatisme ou de la crampe pour lesquels le match a été interrompu pourra être accordé. un arrêt du combat peut être accordé au tireur pour lui permettre de recevoir des soins afin de poursuivre la compétition. Cet arrêt sera décompté à partir du début des soins et sera de 5 minutes maximum. La durée réelle accordée sera décidée par l'officiel médical de l'épreuve.

Avant ou à l'expiration de cet arrêt de ~~10~~ 5 minutes, si le médecin constate l'incapacité du tireur à reprendre le match, il ~~recommande~~ décide le retrait de ce tireur dans les épreuves individuelles et/ou son remplacement, si possible, dans les épreuves par équipes (Cf.o.44.11.a/b).

**2** Dans la suite de la même journée un nouvel arrêt ne pourra être accordé que s'il est consécutif à un traumatisme ou une crampe ou un incident médical grave autres que le précédent.

En cas de demande d'arrêt injustifiée, dûment constatée par ~~le Délégué de la Commission Médicale ou le médecin de service~~ l'officiel médical de l'épreuve, l'arbitre infligera au tireur fautif les sanctions prévues par les articles t.114, t.117, t.120.

**4** Dans les épreuves par équipes, le tireur, jugé par le médecin de service incapable de reprendre un match, pourra néanmoins, après décision de ce même médecin, disputer dans la même journée les rencontres suivantes.

**Commission PP : Favorable**

## Propositions de la Fédération britannique d'escrime

---

### Proposition 4

**Motivation :** Lorsqu'un tireur demande un recours à l'arbitrage-vidéo, il y a une interruption, parfois assez longue, qui peut irriter les spectateurs. Dans d'autres sports qui utilisent un système d'arbitrage-vidéo, les spectateurs peuvent voir les séquences rediffusées et entendre la discussion entre les arbitres, ce qui réduit considérablement les effets négatifs de l'interruption, étant donné que les spectateurs se sentent beaucoup plus impliqués dans ce qu'il se passe. Nous proposons donc l'ajout de la phrase ci-dessous.

#### t.42

3

b. iv Les rediffusions d'une action en cours d'analyse doivent être affichées sur un écran de sorte à être visibles par les spectateurs ; les discussions entre l'arbitre et l'arbitre-vidéo doivent également être rendues audibles pour les spectateurs.

**Commission PP : Non favorable à partir du T64 pour des raisons pratiques. Favorable à l'affichage des rediffusions lors des finales et propose de tester la diffusion des communications.**

---

### Proposition 8

**Motivation :** L'un des critères permettant de déterminer s'il y a non-combativité est l'absence de touche pendant une minute ; au fleuret, il est tout à fait possible d'avoir une activité assez intense n'entraînant pas de touche valide mais une ou plusieurs touches invalides. Nous proposons donc l'ajout de la phrase ci-dessous à l'article t.87.4 :

#### t.87

4 Lorsque les deux tireurs font preuve de **non-combativité**, l'arbitre donnera immédiatement le commandement de « Halte ! ».

#### **Non-combativité**

Si un des deux des critères ci-dessous est présent, il y a non-combativité :

1. critère de temps : environ une minute de combat sans touche. **Au fleuret, une touche portée en dehors de la cible valide est comptée comme une touche. À l'épée, une touche qui est par la suite annulée est comptée comme une touche.**
2. distance excessive (supérieure à la distance d'un marché-fente) pendant au moins 15 secondes

~~(Au fleuret, une touche portée en dehors de la cible valide est comptée comme une touche.)~~

**Commission PP : Favorable au texte ajouté**

## Propositions de la Fédération iranienne d'escrime

---

### Proposition 1

**Motivation :** Pour davantage de clarté, nous proposons d'ajouter les références mentionnées :

**o.17**  
2

**b)** En cas **d'égalité à la fin du temps réglementaire** et avant qu'il ne soit accordé une minute supplémentaire pour départager les deux tireurs à la première touche décisive (voir o.17.1.b), l'arbitre procédera au tirage au sort qui désignera le vainqueur du match si l'égalité devait persister après cette minute.

**o.24**

**3** En cas **d'égalité à la fin du temps réglementaire** et avant qu'il ne soit accordé une minute supplémentaire pour départager les deux tireurs à la première touche décisive (voir o.17.1.b), l'arbitre procédera au tirage au sort qui désignera le vainqueur du match si l'égalité devait persister après cette minute.

**Commission PP : Non favorable. Ajout inutile. Dans tous les cas la référence à la règle est o.17.2.b**

---

### Proposition 2

**Motivation :** Afin de distinguer et de désigner le vrai vainqueur en fonction d'un facteur réel, juste et plus détaillé, nous proposons le sous-article suivant au o.24 :

**o.24**

**5** Si les deux tireurs atteignent le score de 14/14, le match se poursuivra jusqu'à ce que l'un des deux tireurs mène de 2 points d'écart.

**Commission PP : Non favorable. Les touches à 14-14 font partie des moments les plus excitants de l'escrime.**

---

### Proposition 3

**Motivation :** Pour avoir des poules de 7 dans les compétitions organisées avec des exemptions, nous proposons de modifier l'article o.31.3 :

**o.31**

**3** Lors des Championnats du monde seniors ou des Coupes du monde seniors, si toutes les poules sont de 7 tireurs, les **16 meilleurs du classement officiel de la F.I.E.** actualisé sont exemptés de la phase préliminaire. Dans le cas contraire, afin que les poules soient équilibrées, le

nombre de tireurs nécessaires sera ajouté ou retiré des 16 tireurs exemptés en fonction de leur rang initial au classement de la FIE.

**Commission PP : Non favorable.**

---

#### Proposition 4

##### o.32

2 Après le tour de poules, les 16 premiers tireurs classés à l'indice général (cf. o.19) sont exemptés du tableau préliminaire. En cas d'égalité entre deux ou plusieurs tireurs à la 16e place, ces tireurs seront départagés par un barrage en 5 touches pour déterminer qui se classe à la 16e place. Après le barrage, le classement des tireurs sera établi selon V, TD-TR, TD. (2016/17)  
Après le tour de poules, si des tireurs ont été ajoutés ou retirés des 16 premiers tireurs exemptés afin d'obtenir des poules de 7, le nombre de tireurs nécessaires, parmi les premiers tireurs classés à l'indice général, pour obtenir un total de 32 seront exemptés du tableau préliminaire.

**Commission PP : Non favorable.**

---

#### Proposition 5

**Motivation :** Étant donné que l'un des objectifs les plus importants de la FIE est de promouvoir l'escrime et d'encourager davantage de pays à participer à ses compétitions, il semble que l'un des moyens les plus faciles soit d'offrir davantage de privilèges lors de ses propres compétitions officielles. À cet égard, remettre 2 médailles de bronze lors des compétitions par équipes aidera les équipes victorieuses à recevoir davantage de soutien de leurs gouvernements et de leurs Comités Nationaux Olympiques. D'un autre côté, recevoir une médaille de bronze lors d'un Championnat du monde ou d'une Coupe du monde aura des effets importants sur les médias qui, en retour, inciteront davantage de personnes à regarder l'escrime à la télévision et au final à pratiquer notre magnifique sport. Nous proposons donc d'ajouter le sous-article suivant au point o.43 :

##### o.43

4 Deux médailles de bronze seront remises aux équipes perdantes des demi-finales.

**Commission PP : Non favorable. Le match pour la médaille de bronze est un spectacle pour notre sport.**

---

#### Proposition 6

**Motivation :** Afin de distinguer et de désigner le vrai vainqueur en fonction d'un facteur réel, juste et plus détaillé, nous proposons de modifier l'article o.44.8 comme suit :

##### o.44

**8 L'équipe vainqueur** est celle qui atteint, la première, le score maximum de 45 touches, ou celle qui a porté le plus de touches à la fin du temps réglementaire.

Si les deux équipes atteignent le score de 44/44, le match se poursuivra jusqu'à ce que l'une des deux équipes mène de 2 points d'écart.

**Commission PP : Non favorable.**

---

### **Proposition 7**

**Motivation :** Scientifiquement parlant, selon la « Théorie de l'entraînement », un tireur ou une équipe ne peut pas atteindre sa performance optimale plus de 2 fois par an. De ce fait, afin de diminuer l'enveloppe budgétaire des fédérations membres, nous proposons de réduire le nombre de compétitions du calendrier de la FIE comme suit :

4 épreuves individuelles de Coupe du monde

4 épreuves par équipes de Coupe du monde

2 Grands Prix

Nous proposons donc de modifier les articles suivants :

**o.83**

#### **1 Classement officiel individuel de la F.I.E.**

##### **a) Principe**

Le **classement officiel de la F.I.E.** tiendra compte des ~~cinq~~ quatre meilleurs résultats d'épreuves de Coupe du Monde, Grand Prix **ou Satellite** auxquelles le tireur aura participé, tous continents confondus, plus les Championnats du Monde ou les Jeux Olympiques et les Championnats de zone.

**Commission PP : Non favorable.**

---

### **Proposition 8**

**o.84**

#### **1. Classement officiel de la FIE par équipe**

##### **a) Principe**

Le classement officiel de la FIE par équipe senior tiendra compte des **43** meilleurs résultats d'une équipe aux épreuves de la Coupe du Monde senior, tous continents confondus, plus les Championnats du Monde ou les Jeux Olympiques et les Championnats de zone.

**Commission PP : Non favorable.**

## Propositions de la Fédération irakienne d'escrime

---

### Proposition 1

**Motivation : 1.** En jetant un rapide coup d'œil au classement de la FIE, par exemple au classement Épée homme senior individuel (17/03/2017), on constate que sur les 1092 tireurs internationaux classés, seuls 385 ont des points, les 707 tireurs restant (soit quasiment le double) ayant 0 point.

2. Saluer les efforts de tous les participants à l'ensemble des compétitions de la FIE.

3. Marquer la différence entre les tireurs éliminés et les tireurs qualifiés lors du tour de poules.

Nous proposons de modifier le barème des points de l'article 0.83.2 comme suit :

### 0.83

#### Barème des points

2

a) Le classement sera fait sur la base du **pointage suivant** :

1ère place	<del>3</del> 248 points
2ème place	<del>2</del> 640 points
3èmes places ex aequo	<del>2</del> 032 points
5ème à 8ème places	<del>1</del> 424 points
9ème à 16ème places	<del>8</del> 16 points
17ème à 32ème places	<del>4</del> 12 points
33ème à 64ème places	<del>2</del> 8 points
65 <sup>ème</sup> à 96 <sup>ème</sup> places	<del>1</del> 4 points
97 <sup>ème</sup> à 128 <sup>ème</sup> places	2 points
129 <sup>ème</sup> à 256 <sup>ème</sup> places	1 point

**Commission PP : Non favorable.**

## Propositions de la Fédération suédoise d'escrime

---

### Proposition 2

**Motivation** : Afin de minimiser la période d'inactivité, il est suggéré de réduire le critère de temps de 1 minute à 30 secondes pour le second cas de non-combativité et pour les cas suivants lors d'un match en élimination directe ou par équipes. L'Article t.87.4.1 devrait être modifié comme suit :

#### t.87

4

1. critère de temps : environ une minute de combat sans touche. [Après le premier cas de non-combativité, cette durée sera toutefois réduite à 30 secondes pour tous les cas de non-combativité suivants survenant lors d'un même match en élimination directe ou par équipes.](#)

**Commission PP : Favorable**